

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay, tenue au 1330 rue Bersimis, arrondissement Chicoutimi, le 19 décembre 2018 à 15 h 30, sous la présidence de M. Marc Pettersen.

Sont présents : Madame Martine Lafond ainsi que Messieurs, Jean-Marc Crevier, Carl Dufour, Martin Harvey et Michel Tremblay.

L'absence de Madame Lyna Tremblay est motivée.

Assistent également :

Monsieur Jean-Luc Roberge, directeur général, de même que Mesdames Natacha Boies, directrice à l'exploitation et Eve-Marie Lévesque, conseillère en communication et secrétaire générale.

M. Pettersen souhaite la bienvenue à tous.

Il est proposé par M. Martin Harvey
Appuyé par M. Carl Dufour

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit accepté, avec l'ajout de trois points en Affaires diverses, soit résultats des soumissions pour la vente de véhicules usagés, demande de crédit temporaire et commandite pour le festival Regard.

ET QUE le point « Affaires diverses » demeurant ouvert à toute discussion.

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par M. Martin Harvey

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2018 soit, et il est adopté dans sa forme et teneur.

18-189 Suivi corridor d'écomobilité

Le directeur général informe les administrateurs qu'un appel d'offres sera lancé en janvier concernant les plans et devis pour la construction de la station UQAC.

18-190 Correspondance

De noter le dépôt de la correspondance en date du 19 décembre 2018.

18-191 Approbation des comptes

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le caisse-déboursés du mois de novembre 2018 soit, et il est par les présentes, approuvé et autorisation est donnée au directeur général de procéder au paiement de ces comptes.

18-192 Approbation des états financiers

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par M. Martin Harvey

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les états financiers du mois d'octobre 2018 soient, et ils sont par les présentes, approuvés.

18-193 Rapports d'achalandage

Aucun rapport d'achalandage n'est déposé pour ce mois.

18-194 Information réseau

La directrice de l'exploitation informe les administrateurs que la ligne # 8 sera modifiée à partir du 7 janvier 2019. Les travaux pour la réparation des vitres brisées dans les abribus suivent leur cours également.

18-195 Calendrier des assemblées du conseil d'administration 2019

CONSIDÉRANT QUE l'article # 26 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q., chapitre S-30.01) prévoit que le conseil d'administration se réunit au moins dix (10) fois par année et qu'à sa première assemblée de l'année, il adopte le calendrier des assemblées pour l'année ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Martin Harvey
Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'approuver le calendrier des assemblées du conseil d'administration pour l'année 2019, tel que déposé ;

QUE lesdites assemblées se tiendront au centre administratif de la STS à 15 h 30.

18-196 Mandat commun des sociétés de transport : Réalisation d'une étude stratégique concernant l'électrification des réseaux de transport collectif

CONSIDÉRANT que les sociétés de transport en commun du Québec, soit Société de transport de l'Outaouais, la Société de transport de Sherbrooke, la Société de transport de Trois-Rivières, la Société de transport de Lévis et la Société de transport de Saguenay désirent se regrouper pour réaliser des études stratégiques concernant l'électrification des réseaux de transport collectif.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE mandater la Société de transport de l'Outaouais (STO) à entreprendre, pour et au nom de la Société de transport du Saguenay et à l'occasion d'un achat unifié qui aura lieu conjointement avec la STO et les autres sociétés participantes, toutes les démarches et procédures nécessaires, conformément aux dispositions légales qui s'appliquent aux Sociétés de transport, pour procéder par appel d'offres pour des services professionnels regroupés pour la réalisation des études stratégiques concernant l'électrification des réseaux de transport collectif.

18-197 Plan quinquennal des immobilisations 2019-2023 – Adoption de la Ville de Saguenay

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q., c. S-30.01) stipule que la Société adopte chaque année son programme triennal des immobilisations pour les trois années financières suivantes et qu'il soit par la suite, transmis au conseil de Ville de Saguenay pour approbation;

CONSIDÉRANT que la Société doit annoncer ses intentions d'investissement à la direction territoriale du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, sur une base quinquennale;

CONSIDÉRANT QUE le plan quinquennal des immobilisations de la Société de transport du Saguenay pour les années 2019 à 2023 a été présenté par le directeur général et le trésorier de la Société le 11 novembre 2018 aux administrateurs (# 18-179);

CONSIDÉRANT qu'il a été soumis à la Ville de Saguenay pour adoption et que cette dernière l'a adopté le 3 décembre 2018 (VS-CM-2018-579);

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par M. Carl Dufour

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le plan quinquennal des immobilisations de la Société de transport du Saguenay pour les années 2019 à 2023 soit, et il est par les présentes, adopté tel que déposé.

18-198 Budget 2019 de la Société de transport du Saguenay – Adoption de la Ville de Saguenay

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q., c. S-30.01) stipule qu'une société dépose pour adoption, chaque année, à la ville, son budget pour l'exercice financier suivant ;

CONSIDÉRANT le projet de budget déposé pour l'année financière 2019 a été présenté par le directeur général et le trésorier de la Société le 11 novembre 2018 aux administrateurs (# 18-178);

CONSIDÉRANT qu'il a été soumis à la Ville de Saguenay pour adoption et que cette dernière l'a adopté le 3 décembre 2018 (VS-CM-2018-579);

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par M. Martin Harvey

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le budget de la Société de transport du Saguenay pour l'exercice financier 2018 soit et il est, par les présentes, adopté tel que déposé, soit un budget de 25 121 000 \$, incluant une quote-part municipale de 11 742 000 \$;

18-199 Stationnement incitatif secteur sud

CONSIDÉRANT QUE la Société met en place un corridor d'écomobilité structurant reliant le centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi et Zone Talbot ;

CONSIDÉRANT QUE la STS envisage l'achat d'un terrain pour l'intégration d'un stationnement incitatif dans le secteur de Chicoutimi sud afin de l'intégrer au projet de corridor d'écomobilité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'octroyer un mandat à une firme d'évaluation;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels déposée par la firme *Immobilière Société d'évaluation conseil* afin de procéder à l'évaluation du terrain et à la négociation de celui-ci si la STS souhaitait en devenir acquéreur;

CONSIDÉRANT les informations fournies par le directeur général ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par Carl Dufour

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE confier un mandat à *Immobilière Société d'évaluation* afin de procéder à l'évaluation du terrain et à la négociation de celui-ci si la STS souhaite en devenir acquéreur.

18-200 Mandat professionnel : Analyse de fonctionnement – Stationnement incitatif secteur nord

CONSIDÉRANT QUE la Société évalue la possibilité de mettre en place un stationnement incitatif dans le secteur de Chicoutimi-Nord;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'octroyer un mandat à une firme d'ingénierie afin de procéder à la conceptualisation d'un modèle d'affaire pour arrimer un stationnement incitatif dans le secteur de Chicoutimi-Nord avec le réseau de la STS;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Martine Lafond
Appuyé par Carl Dufour

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'autoriser l'octroi d'un mandat de gré à gré de moins de 25 000 \$ taxes incluses, à une firme d'ingénierie pour procéder à la conceptualisation d'un modèle d'affaire pour arrimer un stationnement incitatif dans le secteur de Chicoutimi-Nord avec le réseau de la STS.

18-201 Suivi des effectifs

Le directeur général informe les administrateurs de deux départs à la retraite au cours des prochains mois, soit celui de monsieur Réjean Grenon, comptable, le 30 mars 2019 ainsi que celui de M. Luc Lalancette, trésorier et directeur des finances et des ressources matérielles, le 30 juin 2019.

18-202 Désignation des signataires – Affaires bancaires

Il est proposé par Jean-Marc Crevier
Appuyé par M. Martin Harvey

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE confirmer les signataires autorisés suivants pour le compte général d'opérations courantes : M. Marc Pettersen ou Michel Tremblay ou M. Jean-Marc Crevier et le directeur général ou la directrice des ressources humaines ou le trésorier (2 signatures requises);

DE confirmer les signataires autorisés suivants pour le compte salaire :
Le directeur général ou la directrice des ressources humaines ou le trésorier (2 signatures requises);

QUE la présente résolution abroge la résolution # 17-261 antérieurement adoptée aux mêmes fins ;

De transmettre copie de la présente résolution à la Banque Royale du Canada, institution d'affaires de la Société.

18-203 Carte de crédit affaires – Nouveau détenteur

Il est proposé par M. Martin Harvey
Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'autoriser Mme Mélanie Tremblay, directrice des ressources humaines à posséder une carte de crédit affaire au nom de la Société de transport du Saguenay et à effectuer toutes les opérations bancaires s'y rattachant.

18-204 Transport adapté : Transport de nature médicale

La directrice de l'exploitation informe les administrateurs que les démarches sont entamées afin de recenser les transports médicaux effectués par la STS en transport adapté, mais qu'il reste encore des données à analyser. Elle prévoit être en mesure de livrer les chiffres finaux au début de l'année 2019.

M. Martin Harvey souhaite que des demandes soient aussi adressées au CIUSS afin de connaître leurs données à ce sujet également.

18-205 Revue de presse et éléments promotionnels

La secrétaire générale invite les administrateurs à prendre connaissance des documents de presse concernant la STS et autres événements promotionnels parus récemment.

18-206 Résultats des soumissions : Vente de véhicules usagés

CONSIDÉRANT que la Société a demandé, par voie d'invitation, des soumissions pour la disposition de quatre (4) véhicules usagés ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans les délais cités à l'appel d'offres ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par M. Carl Dufour

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'autobus # 9802 et que les minibus # 2805, 2808 et 2809 soient vendus au soumissionnaire conforme le plus offrant, soit à Jean Racine, pour un montant total de 5 595 \$.

18-207 Demande de crédit temporaire

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay est en attente d'un financement prévu le 22 janvier 2019;

CONSIDÉRANT QUE certains déboursés sont requis avant la date du financement mentionnée précédemment;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE demander à la Banque Royale du Canada un second prêt temporaire pour un montant de 1,6 million, pour la période du 19 décembre 2018 au 22 janvier 2019;

QUE le président et le directeur général soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Société de transport du Saguenay, les documents requis pour la mise en place dudit crédit temporaire au montant de 1,6 million auprès de la Banque Royale du Canada.

18-208 Commandite Festival Regard

CONSIDÉRANT le dépôt du courriel de Mme Amélie Pageau, Adjointe marketing et communication pour le Festival Regard, demandant à la STS de rendre accessible le transport en commun, sous présentation de leurs cocardes, aux bénévoles ainsi qu'aux participants (journalistes, réalisateurs et invités professionnels) durant la durée du festival, soit du 13 au 17 mars 2019;

CONSIDÉRANT la visibilité suivante offerte par le Festival Regard à la STS, soit la mention du partenariat dans les entrevues radio, une publicité 1/3 de page dans la grille-horaire distribuée à 35 000 exemplaires, une publication Facebook, une « story Instagram », ainsi qu'une mention dans l'infolettre;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Société de contribuer à favoriser le déplacement des participants du festival;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Martin Harvey

Appuyé par M. Carl Dufour

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Société rende accessible le transport en commun gratuitement sous présentation de la cocarde officielle du Festival Regard aux bénévoles ainsi qu'aux participants de cet événement.

18-209 Date et lieu de la prochaine séance

Le directeur général informe les administrateurs qu'une rencontre téléphonique spéciale se tiendra le mercredi 9 janvier 2019 à 12 h 30 concernant la concordance de courte échéance et de prolongation relative à un emprunt par obligation au montant de 6 152 000 \$.

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration quant à elle, se tiendra le mercredi 16 janvier 2019, à 15 h 30 au centre administratif de la Société.

La parole est cédée au public.

Aucune question du public

Et la séance est levée à 16 h 20.

Président

Secrétaire